



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17072>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-17072**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-10489

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22350001800013

Ville : RENNES Cedex

Code postal : 35042

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation des aménagements de compensation écologique à Montreuil-sur-Ille (35)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262640

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réalisation des aménagements de compensation écologique à Montreuil-sur-Ille (35) Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Restauration de zone humide, création d'une mare et gestion des déchets (dont amiantés) se trouvant dans les remblais

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Procédure, Au lieu de Procédure adaptée, lire Procédure adaptée
- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 06/03/2026 à 12h00, lire 20/03/2026 à 12h00
- Rubrique : Conditions de participation, Après la mention : La date de la visite est fixée au jeudi 12 février 2026 à 10h00, sur le site., Ajouter : Une deuxième visite est programmée le jeudi 26 février 2026 à 10h00, sur le site. Elle s'adresse aux candidats n'ayant pas effectué la visite lors de la première date

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/02/2026